

Appel à contribution de la revue « Les Cahiers du Travail Social »

Développement social et territoire

Résumé

« **Les Cahiers du Travail Social** » est une revue éditée par l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté. Son objectif principal et fondateur est de rendre compte aussi bien de recherches de professionnels ou d'universitaires, de présenter un point de vue personnel sur des aspects du travail social et de son évolution ou d'exposer une réflexion personnelle sur une étude de cas.

Elle est destinée aux étudiants, professionnels et chercheurs de l'action sociale et est devenue un outil pédagogique ouvert aux réflexions scientifiques et aux témoignages professionnels.

Annonce

Pour son numéro du second trimestre 2019, la revue s'attachera à interroger le rapport que le travail social entretient avec le territoire. Le contexte de crise qui perdure, incite de réinterroger les pratiques professionnelles afin de permettre le développement des personnes. En effet, les problématiques se complexifient et on constate qu'il devient de plus en plus difficile pour les acteurs, les professionnels de terrain comme pour les usagers de trouver les réponses adaptées à la mise en place d'une société où chacun pourrait trouver sa place dans le respect de ses différences (Besson 2008) et exercer pleinement sa citoyenneté (Plan d'action, 2015). Cette société serait, bien entendu, pensée de manière collective et coordonnée par tous les acteurs qui la composent.

L'objectif de cet appel à contribution est de comprendre en quoi le développement social peut permettre de « faire société » à différentes échelles au sein des territoires ?

Le développement social connaît actuellement un regain d'intérêt (Avenel 2017), impulsé par un contexte social qui a radicalement changé, entraînant entre autre une organisation spatiale des territoires de plus en plus complexe. L'accompagnement ne se fait plus dans une institution mais sur un territoire, qui nécessite de lier des lieux et des acteurs, dans le temps, rendant ainsi possible la mise en œuvre d'une action censée n'être ni seulement catégorielle, ni seulement sectorielle (Palier, 1998). On passe ainsi d'une logique de publics et de dispositifs à une logique de territoire et de développement, où l'ensemble des acteurs doit être réuni dans la construction d'un projet commun. Cette logique implique les travailleurs sociaux à évoluer dans une nouvelle géographie (Denieuil, 2008).

Le territoire, doit ainsi être repensé, mais également le rapport des travailleurs sociaux et des usagers, au territoire. Considéré alors comme un système, le territoire devient ici un moyen de faire sens commun entre les acteurs et les institutions, qui s'ajustent en permanence autour de pratiques, de données, d'informations et de connaissances plus ou moins partagées et qui en assurent une traduction nécessaire (Moine, Sorita, 2015).

C'est la prise en compte du territoire dans la mise en œuvre d'action en faveur du développement social que l'on souhaite éclairer ici.

Argumentaire

Le contexte actuel demande aux acteurs, aux professionnels de terrain et aux usagers une évolution des représentations, des pratiques, des compétences, et enfin des postures. En effet, les problématiques apparaissent multidimensionnelles et les approches sectorielles et catégorielles ne permettent plus de donner des réponses satisfaisantes.

La place de l'utilisateur et son parcours interrogent et posent la nécessité de voir en lui un véritable acteur, interlocuteur, contribuant au changement. L'inclusion situe l'utilisateur comme moteur de sa propre vie, au sein d'une collectivité dans laquelle il est citoyen à part entière (Bouquet, Jaeger, Bubechot, 2015). Ce changement de regard sur l'utilisateur et son accompagnement, peut être considéré comme le nouveau paradigme de l'action sociale. En effet, on passe d'une logique de fonctionnement structurel à une logique d'adaptation spécifique à l'utilisateur, ou plus exactement d'une logique de place à une logique de parcours de vie, où le vécu de la personne dans son environnement (au sens large) prend tout son sens et doit être pris en compte. Par-là, le vécu de la personne interroge les politiques publiques dans plusieurs domaines (handicap, santé, éducation, formation, protection de l'enfance, accessibilité, logement, emploi, etc.). L'objectif est bien d'éviter les ruptures dans les parcours et de mettre fin au cloisonnement des dispositifs. La notion de parcours introduit incontestablement le principe de son ancrage dans les territoires.

On ne parle pas ici de disparition des institutions, mais de changements qui vont impacter les pratiques, la gouvernance, la place de l'utilisateur, le travail de coopération, auquel n'est pas forcément préparé l'ensemble des acteurs. En effet, passer d'une logique sectorielle et verticale, pratiquée depuis fort longtemps, à une logique horizontale, demandera de considérer le territoire avec un autre regard.

Par ailleurs, le territoire devient le seul dénominateur commun (Besson, 2008), dans un cadre où les acteurs et les institutions sont dispersés voire éclatés. En effet, des échelles et des niveaux différents apparaissent et ne sont pas forcément bien identifiés par les professionnels de terrain. Le travail social navigue entre différentes échelles d'intervention au sein des territoires avec une injonction forte, celle d'articuler l'ensemble des politiques publiques.

Le caractère multidimensionnel et multifactoriel des situations sociales nécessite la construction de réponses globales dans une approche décloisonnée. Pour y parvenir, il semble primordial de réunir et de lier les expertises, les dispositifs, portés par différents acteurs sur un territoire. Ainsi, la connaissance du territoire permettrait dans un premier temps d'identifier les ressources disponibles, afin de situer au mieux l'action au sein de cette diversité et de cette complexité.

L'élaboration de diagnostics partagés de territoire et la conception d'outils pour développer l'interconnaissance, permettront de proposer des projets mieux ajustés et des actions mieux coordonnées en faveur d'un développement social comme nouvelle réponse publique (Sanchez 2001).

Il en ressort, qu'un des principes d'action, est bien de faire confiance à l'intelligence collective dont la mise en perspective, au travers des diagnostics systémiques, permet de construire une véritable intelligence territoriale.

N'est-on pas, dans cet enjeu fort de vouloir « créer collectivement, en coordonnant l'action de tous, une communauté suffisamment riche et diverse, vivante, vivace et dynamique pour que chacun y trouve sa place » (Mengin, 1989) ? Cette coopération entre tous les acteurs d'un territoire pourrait ainsi être le point de départ d'un développement social partagé.

Ainsi, l'objectif de ce numéro des cahiers du travail social est de réunir des contributions autour d'expériences de développement social questionnant la place de l'utilisateur et son parcours, la gouvernance et le partage du pouvoir, la coopération institutionnelle et la transversalité des actions mis en place par les acteurs et la manière dont le territoire est mobilisé par le travail social.

Les contributions pourront tout aussi bien relever de travaux de recherche issus des sciences humaines et sociales que ce soit du champ universitaire ou de l'intervention sociale, que de témoignages de professionnels analysés et réflexifs relatant leur expérience.

Bibliographie indicative :

AVENEL C, « Le développement social et le travail social collectif : incantation magique ou orientation stratégique ? », Ed. ERES, VST Vie sociale et traitements, 2017, N°134, p. 22-29.

BESSION G, *Le développement social local : Significations, complexité et exigences*, Ed. l'Harmattan, Coll. Le travail du social, 2008.

BOUQUET, JAEGER, BUBECHOT, « Introduction », Vie sociale, 2015, N°11, p. 7-11.

DENIEUIL P-N, « Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français », Mondes en développement, 2008, N°142, P. 113-130.

MENGIN J, *Guide du développement local et du développement social*, Paris, l'Harmattan, 1989.

MOINE A, SORITA N, *Travail social et territoire : concept, méthode, outils*, Coll. Politiques et interventions sociales, Presses de l'EHESP, 2015.

PALIER B, « La référence au territoire dans les nouvelles politique sociales », Politiques et Management Public, 1998, Vol.16, N°3.

SANCHEZ JL, « Développement social local : les voies de l'action au service du changement », Les cahiers de l'ODS, 2001.

Plan d'action en faveur du travail social et du développement social, Etats généraux du Travail social, Conseil des ministres du 21/05/2015

Les articles doivent être envoyés pour le 30 septembre 2019 aux adresses suivantes : marc.lecoultre@irts-fc.fr et claire.regnier@irts-fc.fr

Elles doivent inclure vos noms, prénoms, votre fonction, le cas échéant votre rattachement institutionnel.

Consignes :

- Le texte pourra faire référence à un travail empirique réalisé ou en cours de réalisation ou à des témoignages d'expérience.
- Le texte comportera un minimum de 10 000 caractères et un maximum de 30 000 caractères, espaces compris, notes et informations bibliographiques incluses (soit entre 5 pages et 12 pages d'un texte en interligne simple)

Conventions bibliographiques

- Livres : NOM Prénom (initiales), titre complet en italique, lieu d'édition, éditeur, année d'édition

- Articles : NOM Prénom (initiales), « titre complet entre guillemets », titre de la revue (en entier et non abrégé), catalogue, actes... (En italique), date, numéro, pagination.
- Contributions à des ouvrages collectifs : NOM Prénom (initial), « titre entre guillemets », dans NOM et Prénom (initiales) [dir.], titre de l'ouvrage, catalogue, actes, mélanges... (Initial), lieu d'édition, éditeur, année d'édition, pagination.

Coordination :

Marc Lecoultré : marc.lecoultré@irts-fc.fr

Claire Régnier : claire.regnier@irts-fc.fr

Conseil scientifique :

Gérard Creux (IRTS de Franche-Comté)

Marc Lecoultré (IRTS de Franche-Comté)

Claire Régnier (IRTS de Franche-Comté)

Isabelle Sauvage-Clerc (IRTS de Franche-Comté)